

ENGAGEMENTS SUR LES EPREUVES DE CYCLO-CROSS DU MEE SUR SEINE ET DE SEPTEUIL

Les dirigeants dans l'impossibilité d'engager leurs coureurs, sur le site internet de la FFC, pour les épreuves de cyclo-cross :

- du Mée sur Seine le 8 janvier
- de Septeuil le 15 janvier

sont invités à envoyer les demandes de licence au Comité régional dans les plus brefs délais.

En cas de retard, vous pouvez préinscrire vos coureurs en m'envoyant par mail :

les noms, prénoms, numéros de licence et catégories

à l'adresse suivante : jf.maillet@cif-ffc.org

Les concurrents, qui ne seront pas en possession de leur licence le jour de l'épreuve, devront impérativement présenter le double de leur demande tamponnée par le Comité régional, qui a été restituée aux clubs lors du dépôt.

En cas de non présentation, le concurrent devra, pour participer, souscrire une carte a la journée au prix de 8 euros.

Le Secrétaire général

Jean-François MAILLET